

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE -CP-02

**PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'université Paris 8 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Arts, philosophie, esthétique du 23 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par **le département Cinéma de l'UFR Arts, philosophie, esthétique**, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2026 :

Cédric PLESSIET
Jennifer VERRAES
Damien MARGUET COURT

ARTICLE 2 –

M. **Cédric PLESSIET** est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 06 octobre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE -CP-03

**PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'université Paris 8 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Arts, philosophie, esthétique du 23 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par **le département Philosophie de l'UFR Arts, philosophie, esthétique**, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2026 :

Cédric PLESSIET
Michèle COHEN HALIMI
Jules FALQUET
Frédéric RAMBEAU
Jean-Pierre MARCOS (équivalences)
Anne ALOMBERT
Andréa ANGELINI
Bruno CANY (équivalences)
Guillaume SIBERTIN - BLANC

ARTICLE 2 –

M. **Cédric PLESSIET** est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 06 octobre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ

Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE -CP-04

**PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'université Paris 8 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Arts, philosophie, esthétique du 23 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par **le département Arts et technologies de l'image de l'UFR Arts, philosophie, esthétique**, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2026 :

**Cédric PLESSIET
Rémy SOHIER
Sophie DASTE**

ARTICLE 2 –

M. Cédric PLESSIET est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 06 octobre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE -CP-05

**PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'université Paris 8 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Arts, philosophie, esthétique du 23 juin 2025;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par **le département Danse de l'UFR Arts, philosophie, esthétique**, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2026 :

**Cédric PLESSIET
Julie PERRIN
Laurent PICHAUD**

ARTICLE 2 –

M. **Cédric PLESSIET** est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 06 octobre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE -CP-06

**PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'université Paris 8 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Arts, philosophie, esthétique du 23 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par **le département Musique de l'UFR Arts, philosophie, esthétique**, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2026 :

**Cédric PLESSIET
Clara BIERMANN
Giordano FERRARI
Alain BONARDI
Alvaro OVIEDO**

ARTICLE 2 –

M. **Cédric PLESSIET** est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 06 octobre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ
**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON



ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE -CP-07

**PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;

Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu l'avis du Conseil de l'UFR Arts, philosophie, esthétique du 23 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par **le département Photographie de l'UFR Arts, philosophie, esthétique**, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2026 :

Cédric PLESSIET
Arno GISINGER
Daphné LE SERGENT
Paul EDWARDS
Mathieu HAREL VIVIER
Jens Emil SENNEWALD
Aurélie HABEREY
Anne Leroy

ARTICLE 2 –

M. **Cédric PLESSIET** est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 06 octobre 20225

Le Président

Arnaud LAIMÉ

Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE -CP-08

**PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'université Paris 8 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Arts, philosophie, esthétique du 23 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par **le département Arts Plastiques de l'UFR Arts, philosophie, esthétique**, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2026 :

**Cédric PLESSIET
Hortense SOICHET
Sylvaine LABORIE
Sabine BOUCKAERT**

ARTICLE 2 –

M. Cédric PLESSIET est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 06 octobre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE -CP-09

**PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'université Paris 8 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Arts, philosophie, esthétique du 23 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par **le département Théâtre de l'UFR Arts, philosophie, esthétique**, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2026 :

Cédric PLESSIET
Nathalie COULETEL
Jérôme DUBOIS
Charlène DRAY
Giulia FILACANAPA
Martial POIRSON (parcours PCAI)

ARTICLE 2 –

M. **Cédric PLESSIET** est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 06 octobre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE -CP-10

**PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;

Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu l'avis du Conseil de l'UFR Arts, philosophie, esthétique du 23 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par **le département ArTec de l'UFR Arts, philosophie, esthétique**, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2026 :

**Cédric PLESSIET
Nancy MURZILLI
Chloé LARMET**

ARTICLE 2 –

M. **Cédric PLESSIET** est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 06 octobre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON